212 Expositions N° 4

1873.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

LISTE DES PRIX

OFFERTS A

L'EXPOSITION PROVINCIALE

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université
Québec 4, QUE.

QUI AURA LIEU

DANS LA CITE DE MONTRÉAL,

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

16, 17, 18 ET 19 SEPTEMBRE, 1873

COMPETITION OUVERTE AU MONDE ENTIER

Séminaire de Québec

MONTREAL :

1873.

Bureaux : 63, Rue St. Gabriel, Montreal.

1870.

LISTE DES PRIX

OUVERTS A

L'EXPOSITION PROVINCIALE

DE

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

QUI AURA LIEU

DANS LA CITÉ DE MONTRÉAL,

LE

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

10, 11, 12 et 13 SEPTEMBRE 1870

COMPÉTITION OUVERTE AU MONDE ENTIER

MONTRÉAL

114

TABLE DES MATIÈRES.

Département Agricole.

PAGE.

Titre 1
Table des Matières 2
Organisation Générale 3
Membres du Conseil d'Agriculture 4
Membres du Conseil des Arts et Manufactures 4
Formules d'Application 5
Régles et Réglements généraux 6
1ère Classe—Chevaux 11
2nd Classe—Espèce Bovine 12
Prix du Prince de Galles 14
Prix du Conseil d'Agriculture 14
3ème Classe—Espèce Ovine 14
4ème Classe—Espèce Porcine 15
5ème Classe—Gallinacées 16
6ème Classe—Produits Agricoles, Grains etc 17
7ème Classe—Récoltes Racines 17
8ème Classe—Produits de la Laiterie, etc 18
9ème Classe—Instruments d'Agriculture 18

Département Industriel.

1ère Classe—Marqueterie, Ebénisterie, Ouvrage en Bois, Instruments de Musique, etc 21
2nd Classe—Carosseries et accessoires, etc 22
3ème Classe—Pièces de Machinerie, Métallurgie, Outillage, etc 23
4ème Classe—Matériaux à bâtir, Potterie Verrerie, Tuiles, Ardoises, etc 24
5ème Classe—Dessein d'Architecture ou de Machines, Peinture en Décor, Sculpture, Statuaire, Gravure, Lithographie, Photographie, Matériaux employés dans les Beaux Arts, etc 24
6ème Classe—Papeterie, Imprimerie, Reliure, etc 26
7ème Classe—Cuirs, Fabriques de Cuir, Caoutchouc, etc 27
8ème Classe—Huiles, Vernis, Produits Chimiques, etc 27
9ème Classe—Géologie et Histoire Naturelle du Canada 28
10ème Classe—Savonnerie, Epicerie, Tabac, Pâtisseries, etc 28
11ème Classe—Fabriques en Laine, en Lin, en Coton, Hardes faites, etc. 29
12ème Classe—Département des Dames, Broderies, etc 29
13ème Classe—Manufactures Domestiques, etc 31

——:o:o:——

ORGANISATION GENERALE.

RECEPTION	L'Honorable Commissaire de l'Agriculture, et Mess. H. G. Joly, et E. J. DeBlois.
CHEVAUX	Mr. F. Wood Gray
ESPÈCE BOVINE	" S. N. Blackwood.
ESPÈCE OVINE	" A. Sommerville.
ESPÈCE PORCINE	" P. B. Benoit.
GALLINACÉES	" L. Levesque.
PRODUITS AGRICOLES	" A. Marsan.
PRODUITS DE LA LAITERIE	" A. Casavant,
INSTRUMENTS D'AGRICULTURE	" L. H. Massüe.
FINANCES (TRESORIER)	" J. M. Browning.
DIRECTION GENERALE	Mess. J. M. Browning, L. H. Massüe, et L. Beaubien.

Comité conjoint de l'Exposition.

Mr. J. M. BROWNING, Président	CONSEIL D'AGRICULTURE.
" L. BEAUBIEN	
" H. G. JOLY	
" P. B. BENOIT	
" S. N. BLACKWOOD	
" L. H. MASSUE	
" A. SOMMERVILLE	
" H. BEAUCHEMIN	CONSEIL DES ARTS & MANUFACTURES.
" L. J. BOIVIN	
" C. A. DANSEREAU	
" J. LECLAIRE,	
" J. B. ROLLAND.	
" R. SMITH	
" A. A. STEVENSON	
" THOS. WHITE	
Trésorier Général	M. J. M. BROWNING
Secrétaire	" GEORGES LECLERE

MEMBRES

DU

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Hon. Gédéon Ouimet, } *ex-officio.*
" L. Archambeault, }
" J. O. Beaubien,
" J. J. Ross,
" D. E. Price,
" M. H. Cochrane,
Mr. H. G. Joly, M. P. *President.*
" Alex. Sommerville, *Vice-President*
" J. Gaudet, M. P.
" P. B. Benoit, M. P.
" L. Beaubien, M. P.

Mr. E. J. DeBlois,
" L. H. Massue,
" J. M. Browning,
" L. Levesque,
" A. Marsan,
" Revd. F. Pilote,
" " S. Tassé,
" S. N. Blackwood,
" A. Casavant,
" J. N. E. Faribault,
" L. N. Gauvreau,

M. G. LECLÈRE, *Secrétaire Trésorier.*

MEMBRES

DU

Conseil des Arts et Manufactures

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

Hon. Gédéon Ouimet, } *ex-officio.*
" L. Archambeault, }
Mr. J. B. Rolland, *President,*
" R. Smith, *Vice-President,*
" H. Bulmer,
" A. A. Stevenson,
" J. Leclaire,
" G. Boivin,
" H. Lyman,
" Thos. White,

Mr. A. Levesque,
" A. Dansereau,
" D. Macfarlane,
" E. Chenic,
" J. Woodley,
" L. J. Boivin,
" H. Beauchemin,
" W. McDougall,
" Revd. O. Audet.

Mr. G. LECLÈRE, *Secrétaire Trésorier.*

CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL.

*Je*_____ *de*_____ *dans le Comté de*_____

me propose d'exposer au CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL dans les divisions, classes et sections suivantes :

No.	Classe.	Section.	Description de l'animal ou de l'instrument.
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			Signature.
14			

BLANC D'ENTRÉE.

1873.

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

RÈGLES ET RÉGLEMENTS.

ENTREES.

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement du Secrétaire de l'Exposition et des secrétaires des Sociétés d'agriculture. Ces formules devront être remplies et signées par chaque exposant qui devra les transmettre avec un dollar à Mr. Georges Leclère, secrétaire à Montréal.

Chevaux, Bêtes-à-Cornes, Cochons, Moutons, et Volailles.

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi, le 30 août.

3. Dans la classe des chevaux ou bêtes-à-cornes " de races pures " l'exposant devra envoyer avec l'entrée *la généalogie dûment certifiée* de l'animal exposé. On ne permettra à aucun animal de concourir comme " pur sang " sans un certificat régulier tiré du American ou Canadian " *Herd or Stud Book* " ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des Durham et des Ayrshires aucun animal ne pourra concourir sans un *pedigree* enrégistré dans le " Herd Book " anglais, américain ou canadien. Aucun animal ne ne pourra concourir dans plus d'une section.

4. Les animaux pour l'élevage ne devront pas être exhibés dans les conditions d'un engraissement excessif et les juges recevront instruction de n'accorder aucun prix aux animaux ainsi nourris.

5. *Le grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires, les machines et les objets manufacturés* devront être entrés le ou avant samedi le six septembre.

6. On attire d'une manière toute particulière, l'attention des exposants sur l'importante nécessité de faire les entrées aux époques ci-dessus mentionnees, afin de donner le temps necessaire pour la publication d'un catalogue. Toute entree ulterieure aux dites epoques sera renvoyee, (avec la piastre qui l'accompagnera), aux personnes qui les auront souscrites.

7. Dans la classe des animaux, toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de *bonne foi* ; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est accordé, il sera retenu.

8. Dans les autres classes, les entrées devront être faites au nom du producteur, ou du fabricant seulement et par eux-mêmes personnellement, ou par des agents dûment autorisés par eux, sous peine de perdre tout prix qui leur serait décerné. Tels agents payant la somme d'une piastre pour chaque entrée. Si quelqu'un entre un

article pour l'exposition comme étant produit ou manufacturé par lui-même, quand en réalité il ne l'a pas été, il ne pourra pas prétendre à la prime décernée pour tel article.

9. Dans les deux départements, le concours est ouvert aux concurrents de toutes les parties du monde.

10. En faisant l'entrée de chaque animal ou article; l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'exposition

11. Les instruments et machines exposés devront porter une pancarte indiquant le nom et l'usage de la machine ou instrument, l'adresse du fabricant, son prix en détail et devront être finis absolument tels que livrés au commerce et non préparés spécialement pour l'exposition.

EXPOSANTS.

12. Tous les exposants d'objets manufacturés sont priés de vouloir bien donner leurs adresses commerciales au long ainsi que le prix de détail des objets pour être publiés dans le catalogue.

13. Tous les articles pour l'exposition devront être sur le terrain, lundi 15 septembre ; on excepte les animaux, qui devront y être, au plus tard, Mardi à dix heures, les portes devant se fermer à cette heure. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition dans la semaine qui précédera.

14. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. Le conseil d'agriculture ou le conseil des Arts et Manufactures ne peut ni s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses soit pour leur réception, soit pour leur expédition ; toutes les dépenses qui ont rapport aux dits articles devront être faites par les exposants eux-mêmes.

15. Pendant toute la durée de l'Exposition, les exposants donneront leur attention personnelle aux objets exposés, et à la clôture, ils devront en assumer toutes les charges.

16. Les animaux concourants seront simplement distinguées par des numéros et aussitôt que les primes auront été décernées, en faisant application au Secrétaire, les exposants recevront des cartes sur lesquelles ils pourront inscrire leurs noms, résidences et autres détails qu'ils jugeront à propos d'afficher sur leurs étaux.

17. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés du terrain avant la clôture de l'exposition qui aura lieu Vendredi à midi. Toute personne en contravention à ce réglement sera privée du prix qu'elle aura pu remporter. Cependant les chevaux pourront être retirés tous les soirs à six heures, par les propriétaires faisant un dépôt de $10 qui sera confisqué si l'animal n'est pas sur le terrain le lendemain matin à 8 heures.

18. On prendra dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sureté des objets envoyés à l'exposition ; cependant qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber et que dans le cas ou tel objet serait échangé, endommagé, perdu ou volé, on prêtera tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

Vapeurs, Chemins de fer, Douane.

19. Il sera fait des arrangements avec les propriétaires des bateaux-à-vapeur et de chemins de fer pour transporter les personnes et leurs effets à des prix réduits.

20. Des arrangements seront faits avec le Département des Douanes pour admettre *en franchise* les objets destinés à l'exposition.

Admission sur le terrain.

21. Chaque exposant, en payant son entrée, recevra quatre billets d'admission, chacun desquels admettra le porteur une seule fois sur le terrain ; ce billet devra être donné au gardien en entrant sur le terrain.

22. Les étiquettes attachées aux animaux ou objets admettront sur le terrain les personnes qui les accompagnent pour les placer sur le terrain de l'exposition sans autre billet.

23. Les personnes ayant la surveillance des animaux et des objets recevront des cartes d'admission avec leurs noms écrits dessus, mais pendant l'exposition, ces cartes ne les admettront que par la "*Porte des Exposants.*"

24. Les serviteurs ayant soin d'animaux seront tenus de se conformer aux ordres du directeur nommé par le Conseil d'Agriculture, qui présidera à la classe où l'animal confié à ses soins est exposé.

25. Les cartes d'admission pour les personnes qui ne seront pas exposants seront vendues, mardi à 50 centins et mercredi, jeudi et vendredi à 25 centins. Les enfants au-dessous de quatorze ans ne paieront que moitié prix.

Les Juges et leurs devoirs.

26. Les juges seront nommés avant l'exposition et seront choisis autant que possible hors de la Province et ils recevront une circulaire les informant de ce fait, et les invitant à agir en cette capacité.

27. Les juges sont priés de se rendre aux Bureaux du Secrétaire aussitôt après leur arrivée sur le terrain de l'exposition et de présenter la circulaire de leur nomination.

28. Les juges se réuniront sur le terrain de l'Exposition, dans les chambres du comité à dix heures A. M., mardi le 16 septembre, pour se préparer à commencer leurs opérations, et ils recevront alors les livres du comité contenant le numéro des entrées dans chaque classe.

29. Personne ne pourra être juge dans une classe dans laquelle il aura exposé quelque animal ou objet.

30. En outre des prix offerts pour les objets énumérés dans la liste publiée, les juges auront le droit de recommander d'en donner d'autres pour les objets qu'ils en croieront dignes ; dans tous les cas, le montant accordé sera fixé par le comité.

31. Dans le cas ou il n'y aurait qu'un seul exposant dans une classe ou que les animaux ou objets exposés seraient d'une qualité inférieure, les juges seront de discrétion pour décider s'ils accorderont un prix et si ce prix sera un premier ou un second prix.

32. Chaque prix accordé devra être écrit avec soin, d'une manière claire et lisible. vis-à-vis le numéro de l'entrée et quand on le jugera convenable on mentionnera les raisons pour lesquelles on a décerné tel ou tel prix.

Les juges en accordant les prix, sont priés d'une manière particulière, de ne prendre en considération que *l'usage réellement pratique* des objets exhibés sans égard au fini ou à l'ornementation de ces objets.

33. Les juges voudront bien faire rapport sur tous ceux qui les gêneraient dans leurs délibérations et sur ceux des exposants qui refuseraient de se se conformer à leurs exigences.

34. *Tout protêt contre la décision des Juges devra être fait par écrit et être filé au Bureaux du Secrétaire avant* 10 *heures, A. M., Jeudi, le* 18 *Septembre.*

35. On nommera un Surintendant dans chaque classe pour voir à ce que chaque animal ou article soit à la place qui lui a été assigné. Il accompagnera les juges pour leur montrer chaque section de classe ; il verra à ce qu'ils n'éprouvent ni embarras, ni gêne dans l'exercice de leurs devoirs ; après le rapport des juges il placera les cartes de prix sur chaque

animal ou article, conformément au dit rapport.

DIVERS.

36. Le Trésorier sera prêt à commencer à payer les prix accordés, Samedi matin 20 septembre, à neuf heures A. M., et ceux qui recevront des prix, sont particulièrement requis de faire leur application avant leur départ de Montréal, ou de laisser une autorisation écrite entre les mains d'une personne de confiance, en ayant soin de mentionner les objets pour lesquels elles réclament ces prix.

37. Aucun prix ne sera payé s'il n'est réclamé pendant les quatre semaines qui suivront l'Exposition.

38. Le fourrage pour les animaux sera fourni par le Conseil d'Agriculture au prix coûtant. Les exposants pourront recevoir toute information sur ce sujet au Bureau du Surintendant du grain et du fourrage.

39. Pour faciliter la vente des animaux ou objets, il y aura Bureau du Secrétaire un livre ou régistre où les exposants pourront inscrire l'animal ou objet qu'ils voudront vendre et tout autre autre information sur ce sujet sera donnée au Bureau du Secrétaire.

Programme pour la semaine.

1. Lundi, le 15 septembre, sera consacré à la réception finale des objets et à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour, excepté les membres des deux conseils, les officiers, les juges et les exposants et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi, le 16 septembre, les juges se réuniront dans les chambres du comité, à 10 heures A. M., pour commencer leurs opérations le plus tôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes, portant le numéro du prix, pour qu'ils les placent sur l'objet primé. Ce jour, les personnes qui ne sont pas exposants seront admises pour 50 centins.

3. Mercredi, 17 septembre, les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour, le prix d'admission sera de 25 centins.

4. Jeudi, le 18 septembre, le public sera admis pour 25 centins.

5. Vendredi, le 19 septembre, admission comme le jour précédent jusqu'à la clôture de l'exposition qui aura lieu à midi.

6 On fera des arrangements, pour que tous les jours, il y ait, dans le rond, promenade des chevaux et bêtes-à-cornes.

7. Samedi, le 20 septembre, à 9 heures A. M., le Trésorier commencera à payer le montant des prix accordés. Les exposant pourront enlever tout ce qu'ils ont, soit dans les bâtisses, soit sur le terrain. Les portes seront fermées et personne ne sera admis à l'exception de ceux qui auront strictement affaire.

DEPARTEMENT AGRICOLE.

—:o:—

1ère CLASSE.—CHEVAUX.

Etalons pur sang anglais.

Sec.

1—1er Prix $30 00
2nd do 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.....

Etalon Importé Coaching.

2—1er Prix $30 00
2nd do 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable....

Clydes pur sang.

3—1er Prize $30 00
2nd do 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable....

Percherons.

4—1er Prix $30 00
2nd do 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.....

Normands.

5—1er Prix $30 00
2nd do 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.....

Suffolks.

6—1er Prix $30 00
2nd do 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.....

Etalons pesant 1200 lbs et plus.

7—1er Prix $25 00
2nd do 15 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.....

Etalons pesant moins de 1200 lbs.

8—1er Prix $25 00
2nd do 15 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable....

Etalon de 3 ans de race croisée quelconque.

9—1er Prix $15 00
2nd do 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable....

Poulin de 2 ans de race croisée quelconque.

Sect.

10—1er Prix $12 00
2nd do 8 00
3me do 4 00
4me do Mention Honorable.....

Jument poulinière et son poulin "pur sang anglais."

11—1er Prix $30 00
2nd de 20 00
3me do 10 00
4me do Mention Honorable.....

Jument pouliniere et son poulin, pesant plus de 1200 lbs.

12—1er Prix $15 00
2nd do 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable....

Jument pouliniere et son poulin pesant moins de 1200 lbs.

13—1er Prix $15 00
2nd do 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable....

Pouliche de 3 ans de race croisée quelconque.

14—1er Prix $15 00
2nd do 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable....

Pouliche de 2 ans de race croisée quelconque.

15—1er Prix $12 00
2nd do 8 00
3me do 4 00
4me do Mention Honorable....

Paire de chevaux de trait.

16—1er Prix $15 00
2nd do 10 00
3me do 5 00
4me do Mention Honorable....

Paire de chevaux de carosse appareillés et harnachés.

17—1er Prix $8 00
2nd do 6 00
3me do 4 00
4me do Honorable Mention....

Cheval de Selle.

18—1er Prix $8 00
2nd do 6 00
3me do 4 00
4me do Honorable Mention....

Poney Shetland-Etalons.

Sec.		
19—1er Prix	$5	00
2nd do	3	00

Poney Shetland-jument.

20—1er Prix	$5	00
2nd do	3	00

N. B. Les étalons ne pourront pas concourir dans les sections 16ème., 17ème., et 18ème.

Dans les sections 7, 8, 12 et 13 chaque exposant devra remettre au Secrétaire le poids exact de son animal, certifié par le clerc de la pesée publique de Montréal, dans les 24 heures avant d'entrer sur le terrain de l'exposition.

2NDE CLASSE—ESPECE BOVINE.

Durhams.

Sec.		
1—Mâle de 3 ans et au-dessus	$30	00
2nd	20	00
3me	10	00
4me Mention Honorable		
2—Mâle de 2 ans	20	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
3—Mâle de 1 an	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
4—Mâle de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00
4me. Mention Honorable		
5—Femelles de 3 ans et au-dessus	20	00
2nd	15	00
3me	8	00
4me Honorable Mention		
6—Femelles de 2 ans	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Honorable Mention		
7—Femelles de 1 an	10	00
2nd	6	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
8—Femelles de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00

Ayrshires.

9—Mâles de 3 ans et au-dessus	$30	00
2nd	20	00
3me	10	00
4me Mention Honorable		
10—Mâles de 2 ans	20	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
11—Mâle de 1 an	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
12—Mâles de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00
4me Mention Honorable		

Sec.		
13—Femelles de 3 ans et au-dessus	20	00
2nd	15	00
3me	8	00
4me Mention Honorable		
14—Femelles de 2 ans	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
15—Femelles de 1 an	10	00
2nd	6	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
16—Femelles de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00

On exigera des certificats de généalogie extraits du Herd Book, dans lequel ils auront été enregistrés, pour tous les animaux dans la classe des Durhams et des Ayrshires. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. Pour les autres races la généalogie devra être aussi détaillée et correcte que possible.

Herefords.

17—Mâles de 3 ans et au-dessus	$25	00
2nd	15	00
3me	10	00
4me Mention Honorable		
18—Mâles de 2 ans	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
19—Mâles de 1 an	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
20—Femelles de 3 ans et au-dessus	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
21—Femelles de 2 ans	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
22—Femelles de 1 an	8	00
2nd	5	00
3me	3	00
4me Mention Honorable		

Devons.

Sec.		
23—Mâles de 3 ans et au-dessus	$25	00
2nd	15	00
3me	10	00
4me Mention Honorable		
24—Mâles de 2 ans	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
25—Mâle de 1 an	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
26—Femelles de 3 ans et au-dessus	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
27—Femelles de 2 ans	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
28—Femelles de 1 an	8	00
2nd	5	00
3me	3	00
4me Mention Honorable		

Galloways.

29—Mâles de 3 ans et au-dessus	$25	00
2nd	15	00
3me	10	00
4me Mention Honorable		
30—Mâles de 2 ans	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
31—Mâle de 1 an	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
32—Femelles de 3 ans et au-dessus	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
33—Femelles de 2 ans	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
34—Femelles de 1 an	8	00
2nd	5	00
3me	3	00
4me Mention Honorable		

Alderneys.

35—Mâles de 3 ans et au-dessus	$25	00
2nd	15	00
3me	10	00
4me Mention Honorable		
36—Mâles de 2 ans	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
37—Mâles de 1 an	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		

Sec.		
38—Mâles de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00
4me Mention Honorable		
39—Femelles de 3 ans et au-dessus	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
4me Mention Honorable		
40—Femelles de 2 ans	12	00
2nd	8	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
41—Femelles de 1 an	8	00
2nd	5	00
3me	3	00
4me Mention Honorable		
42—Femelles de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00

Races croisées diverses.

43—Femelles de 4 ans et au-dessus	$15	00
2nd	10	00
3me	8	00
4me Mention Honorable		
44—Femelles de 3 ans	12	00
2nd	8	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
45—Femelles de 2 ans	10	00
2nd	6	00
3me	4	00
4me Mention Honorable		
46—Femelles de 1 an	8	00
2nd	5	00
3me	3	00
4me Mention Honorable		
47—Femelles de l'année	6	00
2nd	4	00
3me	2	00
4me Mention Honorable		
48—Bœuf Gras	$15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
49—Vaches grasses	15	00
2nd	10	00
3me	5	00
4me Mention Honorable		
50—Paire de bœufs de travail	25	00
2nd	15	00
3me	10	00
4me	5	00
5me Mention Honorable		

Aucune bête-à-corne ne sera reçue sur le terrain de l'exposition sans être convenablement attachée au moyen d'une chaîne, d'une courroie ou d'une corde.

Les taureaux doivent être retenus par un anneau au nez auquel une corde ou une chaîne sera attachée.

L'âge précis de chaque animal devra être marqué sur sa carte et en accordant les prix, les juges devront prendre cela en considération. Toute personne qui essayera à tromper les juges sur l'âge d'un ani-

mal, perdra le droit qu'il pourrait avoir à aucun prix.

Un exposant, quand il le voudra, pourra faire concourir un animal plus jeune dans une classe plus âgée que celle à laquelle il appartient réellement ; mais il ne sera permis à aucun animal de concourir dans plus d'une des sections précédentes, excepté dans les concours pour médailles, ou quand toutes les classes ou tous les âges concourent ensemble.

Toutes les vaches, dans aucune des classes ci-dessus, devront donner du lait ou porter veau au temps de l'exposition.

Un animal ne pourra concourir comme vache de trois ans sans avoir vêlé ou porter veau au temps du concours ; mais les vaches de deux ans auront droit de concourir avec les génisses de deux ans, quand le propriétaire le jugera convenable.

Le surintendant des bêtes-à-cornes aura droit de faire traire les vaches, à la même heure, tous les jours, ou quand et aussi souvent que les juges l'exigeront.

Des prix seront accordés aux animaux d'une classe autre que celles mentionnées plus haut, s'ils en sont trouvés dignes.

Les bêtes-à-cornes et les moutons engraissés ne pourront être exhibés que par les personnes qui les auront possédées et nourries pendant au moins six mois avant l'exposition.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Pour le meilleur troupeau de Durhams comprenant un mâle et cinq femelles de tout âge, pourvû qu'au moins trois troupeaux concourrent.....$60 00

PRIX DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

Pour le meilleur troupeau de Ayrshires, comprenant un mâle et cinq femelles et pourvû qu'au moins quatre troupeaux concourrent.....$50 00

3ème CLASSE.—ESPECE OVINE.

Leicesters.

Sec.		
1	—Mâles de 2 ans et au-dessus	$15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
2	—Mâles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me.	5 00
3	—Mâles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me	2 00
4	—Femelles de 2 ans	15 00
	2nd	10 00
	3me.	5 00
5	—Femelles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
6	—Femelles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me.	2 00

Cotswolds.

7	—Mâles de 2 ans et au-dessus	$15 00
	2nd	10 00
	3me.	5 00
8	—Mâles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
9	—Mâle de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me.	2 00
10	—Femelles de 2 ans	15 00
	2nd	10 00
	3me.	5 00
11	—Femelles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me.	5 00
12	—Femelles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me	2 00

Races diverses à laine longue.

13	—Mâles de 2 ans et ou-dessus	15 00
	2nd	10 00
	3me.	5 00
14	—Mâles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
15	—Mâles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me	2 00
16	—Femelles de 2 ans	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
17	—Femelles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
18	—Femelles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me,	2 00

South Downs.

Sec.		
19	Mâles de 2 ans et au-dessus	$15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
20	Mâles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
21	Mâles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me	2 00
22	Femelles de 2 ans et au-dessus	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
23	Femelles de 1 an	15 00
	2nd	10 00
	3me	5 00
24	Femelles de l'année	8 00
	2nd	4 00
	3me	2 00

Moutons gras de toute espece.

Sec.		
25	Couple de moutons gras	$12 00
	2nd	8 00
	3me	4 00
26	Couple de brebis grasses	12 00
	2nd	8 00
	3me	4 00

Les moutons exposés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme moutons engraissés. Les moutons admis au concours devront avoir été tondus le ou après le premier de Mai.

Pour faciliter l'inspection des moutons les exposants seront tenus de les sortir de leurs étaux quand ils en seront requis par les juges ou le Surintendant.

4ème CLASSE.—ESPECE PORCINE.

Grandes races, Yorkshires et autres grandes races.

Sec		
1	Mâles de 1 an et au-dessus	$12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
2	Mâles au-dessous d'un an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00
3	Femelles de 1 an et au-dessus	12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
4	Femelles au-dessous d'un an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00

Petites races pures.—Suffolks.

5	Mâles de 1 an et au-dessus	12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
6	Mâles au dessous d'un an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00
7	Femelles de 1 an et au-dessus	12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
8	Femelles au-dessous de 1 an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00

Berkshires ameliores.

9	Mâles de 1 an et au-dessus	12 00
	2nd	8 00
	3me	4 00
10	Mâles au-dessous de 1 an	8 00
	2nd	6 00
	3me	3 00
11	Femelles de 1 an et au-dessus	12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
12	Femelles au-dessous d'un an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00

Essex et autres petites races autres que les Suffolks et Berkshires.

13	Mâles de 1 an et au-dessus	$12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
14	Mâles au-dessous de 1 an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00
15	Femelles de 1 an et au-dessus	12 00
	2nd do	8 00
	3me do	4 00
16	Femelles au-dessous de 1 an	8 00
	2nd do	6 00
	3me do	3 00

Dans la classe porcine, il faut mentionner l'âge précis de chaque animal sur les pancartes.

1ère CLASSE.—GALLINACES.

Dorkins.

Sec.
1—Meilleur couple de Dorkins gris foncé $4 00
2nd 2 00
2—Meilleur couple de Dorkins gris argenté 4 00
2nd 2 00

Espagnols Noirs.

3—Meilleur couple d'Espagnols noirs 4 00
2nd 2 00

Brahmas.

4—Meilleur couple de Brahmas, couleur foncée 4 00
2nd 2 00
5—Meilleur couple de Brahmas couleur légère 4 00
2nd 2 00

Cochin-Chinois.

6—Meilleur couple de Cochin-Chinois peau de buffle 4 00
2nd 2 00
7—Meilleur couple de Cochin-Chinois blancs 4 00
2nd 2 00

Polonais.

8—Meilleur couple de Polonais noirs 4 00
2nd 2 00
9—Meilleur couple de Polonais dorés 4 00
2nd 2 00
10—Meilleur couple de Polonais argentés 4 00
2nd 2 00
11—Meilleur couple de Polonais blancs 4 00
2nd 2 00

Hamburgs.

12—Meilleur couple de Hamburgs .. 4 00
2nd 2 00

Houdans.

13—Meilleur couple de Houdans 4 00
2nd 2 00

Crève-Cœurs.

14—Meilleur couple de Crève-Cœurs 4 00
2nd 2 00

La Fleches.

15—Meilleur couple de La Flèches .. 4 00
2nd 2 00

Game Rouge.

16—Meilleur couple de Games (faille noire) 4 00
2nd 2 00

Bantams.

17—Meilleur couple de Bantams noirs 4 00
2nd 2 00
18—Meilleur couple de Bantams blancs 4 00
2nd 2 00

Canards

Sec.
19—Meilleur couple de canards Aylesbury 4 00
2nd 2 00
20—Meilleur couple de canards de Rouen 4 00
2nd do do 2 00
21—Meilleur couple de Canards de Moscovie 4 00
2nd do do 2 00

Oies.

22—Meilleur couple d'oies de Brême. 4 00
2nd do do 2 00
23—Meilleur couple d'oies blancs de Chine 4 00
2nd do do 2 00
24—Meilleur couple d'oies de Toulouse 4 00
2nd do do 2 00
25—Meilleur couple d'oies sauvages. 4 00
2nd do do 2 00

Dindes.

26—Meilleur couple de Dindes sauvages 4 00
2nd do do 2 00
27—Meilleur couple dindes bronzés... 4 00
2nd 2 00
28—Meilleur couple de dindes noirs ou bruns 4 00
2nd 2 00
29—Meilleur couple dindes blancs.... 4 00
2nd 2 00

Pintardes.

30—Meilleur couple de Pintardes..... 4 00
2nd 2 00

Paons.

31—Meilleur couple de Paons 4 00
2nd 2 00
32—Meilleure Collection de Volailles 10 00

Pigeons.

33—Meilleure collection de Pigeons.. 8 00
2nd 6 00
3me 4 00

Lapins.

34—Meilleur couple de Lapins de Madagascar 4 00
2nd 2 00
35—Meilleur couple de Lapins ordinaires 4 00
2nd 2 00

Cage-poulailler.

36—Pour la meilleure cage-pulailler en fil de fer pour l'exposition.. 6 00
2nd 4 00

Les exposants doivent se pourvoir de cages-poulaillers et on leur recommande de les avoir de trois pieds cubes afin de faciliter l'arrangement de ce département sur le terrain de l'exposition.

6ème CLASSE.—PRODUITS.

Grains, graines, &c.

Sec.				
1	Blé blanc d'automne 4 minots		$6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
2	Blé roux d'automne, 4 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
3	Blé blanc du printemps, 4 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
4	Blé roux du printemps 4 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
5	Orge à deux rangs, 4 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
6	Orge à six rangs, 4 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
7	Seigle, 4 minots		6	00
	2nd	do	4	00
	3me	do	2	00
8	Avoine blanche, 4 minots		6	00
	2nd	do	4	00
	3me	do	2	00
9	Avoine noire, 4 minots		6	00
	2nd	do	4	00
	3me	do	2	00
10	Pois, 4 minots		6	00
	2nd	do	4	00
	3me	do	2	00
11	Pois Marrowfat, 2 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
12	Vesces, 2 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
13	Fèves blanches, 2 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
14	Blé-d'inde blanc en épis		6	00
	2nd	do	4	00
	3me	do	2	00
15	Blé d'inde jaune en épis		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
16	Graine de Mil, 2 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
17	Graine de trèfle rouge, 2 minots		6	00
	2nd	do	4	00
	3me	do	2	00
18	Treffle Alsyke, 1 minot		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
19	Graine de chanvre, 2 minots		8	00
	2nd	do do	5	00
	3me	do do	3	00
20	Graine de lin, 2 minots		8	00
	2nd	do do	5	00
	3me	do do	3	00
21	Graine de moutarde, 1 minot		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
22	Graine de navet du Suède (20 lbs)		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
23	Graine de carotte de Belgique 14 lbs.		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
24	Graine de bettraves à vaches, rouge, 12 lbs.		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
25	Graine de betterave à vache jaune, 12 lbs.		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
26	Balle de houblon, 112 lbs		12	00
	2nd	do do	8	00
	3me	do do	4	00
27	Fèves à cheval, 2 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
28	Sarrasin, 4 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00
29	Millet, 2 minots		6	00
	2nd	do do	4	00
	3me	do do	2	00

7ème CLASSE—RECOLTES RACINES.

Sec.				
1	Patates Pinkeyed 1½ minots		$3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00
2	Patates, Cup 1½ minots		3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00
3	Patates Garnet Chilis, rouges 1½m		3	00
	2nd	do do	2	00
	3rd	do do	1	00
4	Patates Garnet Chilis blanc. 1½m		3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00
5	Patates Early Goderich 1½ minots		3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00
6	Patates Early Rose 1½ minots		3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00
7	Patates variétés diverses, 1½ ms.		3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00
8	Patates Collection		3	00
	2nd	do do	2	00
	3me	do do	1	00

Sec.		
9—Navets de Suède (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
10—Navets Globe blanc (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
11—Navets jaune d'Aberdeen (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
12—Carottes rouges (20)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
13—Carottes blanches (20)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
14—Betteraves rouges long (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
15—Betteraves rouges Globe (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
16—Betteraves jaunes, long (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
17—Betteraves jaunes globe (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
18—Kohl-Rabi (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
19—Betteraves à sucre (18)		6 00
2nd	do	4 00
3me	do	2 00

Sec.		
20—Panais (18)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
21—Citrouilles pour animaux (2)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
22—Citrouilles des champs (2)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
23—Tabac en feuilles (20 lbs.)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
24—Sorgho à balais (28 lbs.)		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
25—Lin en filasse (112 lbs.)		12 00
2nd	do	8 00
3me	do	6 00
26—Chanvre en filasse (112 lbs.)		12 00
2nd	do	8 00
3me	do	6 00

L'exposant devra fournir un certificat prouvant que les racines exposées dans les classes ci-dessus ont été cultivées sur son champ.

Il y aura d'autres prix de décernés pour les objets de cette classe, qui ne sont pas compris dans la liste, mais qui en seront trouvés dignes. L'exposant devra donner le nom des différentes espèces de grains, racines, etc,, qu'il expose, en faisant son entrée.

8ème CLASSE.—LAITERIE, SUCRE.

Sec.		
1—Beurre en tinettes; 56 lbs		$12 00
2nd	do	10 00
3me	do	8 00
4me	do	6 00
2—Beurre en pots, 28 lbs		10 00
2nd	do	6 00
3me	do	4 00
4me	do	2 00
3—Fromage, 30 lbs		6 00
2nd	do	4 00
3me	do	3 00
4me	do	2 00
4—Miel en gateaux 10 lbs		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00

Sec.		
5—Miel en pots		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00
6—Sucre d'érable, 30 lbs		3 00
2nd	do	2 00
3me	do	1 00

Les personnes qui recevront des prix dans les produits de la laiterie devront donner un état indiquant le mode de préparation, l'espèce et le nombre de vaches la description de la laiterie, la manière de conserver le lait, l'espèce de sel dont elles se servent, la quantité produite et toute autre information pratique qu'elles pourront donner. Ce certificat devra être fourni avant de toucher le montant du prix accordé.

9ème CLASSE.—Instrumments. d'agriculture de toutes espèces.

Sec.		
1—Charrues bisocles		$15 00
2nd	do	10 00
3me	do	5 00
2—Charrues en fer à tous labours.		12 00
2nd	do	8 00
3me	do	4 00

Sec.		
3—Charrues en bois à tous labours.		12 00
2nd	do	8 00
3me	do	4 00
4—Charrues à deux oreilles		12 00
2nd	do	8 00
3me		4 00

Sec.		
5—Charrues sous-sol	12	00
2nd do	8	00
3me do	4	00
6—Herses lourdes	6	00
2nd do	4	00
3me do	2	00
7—Herses légères	6	00
2nd do	4	00
3me do	2	00
8—Herses à sillons	6	00
2nd do	4	00
3me do	2	00
9—Rouleau en fer	8	00
2nd do	6	00
3me do	4	00
10—Rouleau en bois	6	00
2nd do	4	00
3me do	2	00
11—Scarificateurs ou cultivateurs	12	00
2nd do	8	00
3me do	4	00
12—Houes-à-cheval	5	00
2nd do	3	00
13—Semoirs à tous grains	12	00
2nd do	8	00
3me do	4	00
14—Semoirs à betteraves, carottes	4	00
2nd do do	2	00
15—Semoirs à graines fouragères	4	00
2nd do do	2	00
16—Semoir à engrais	4	00
2nd do do	2	00
17—Faucheuses	20	00
2nd do	12	00
3me do	8	00
18—Faucheuses-Moissonneuses	20	00
2nd do do	12	00
3me do do	8	00
19—Collection d'instruments à main de toutes espèces	4	00
2nd do do	2	00
20—Faneuses-à-cheval	8	00
2nd do	4	00
21—Rateau-à-cheval	8	00
2nd do	4	00
22—Fourches-à-cheval	8	00
2nd do	4	00
23—Arracheur de patates	8	00
2nd do	4	00
24—Wagons	8	00
2nd do	4	00

Sec.		
25—Tombereau	8	00
2nd do	4	00
26—Charrettes-à-foin	8	00
2nd do	4	00
27—Elevateur pour charger le foin	8	00
28—Machine à arracher le lin	4	00
29—Machine à battre à un cheval	12	00
2nd do do	8	00
3me do do	4	00
30—Machine à battre à 2 chevaux	20	00
2nd do do	12	00
3me do do	8	00
31—Machine à battre le trèfle	12	00
2nd do do	6	00
3me do do	4	00
32—Machine à égrener le blé d'inde	8	00
2nd do do	4	00
33—Cribles trilleurs	8	00
2nd do	4	00
34—Appareils à coction	8	00
2nd do do	4	00
35—Coupe-racine	8	00
2nd do	4	00
36—Coupe-paille	8	00
2nd do	4	00
37—Concasseurs	8	00
2nd do	4	00
38—Barrattes	8	00
2nd do	4	00
39—Presses à fromage	8	00
2nd do	4	00
40—Presses à cidre	8	00
2nd do	4	00
41—Arrache-souche et arrache-pier	12	00
2nd do do	8	00
42—Barrières	4	00
2nd do	2	00
43—Meilleure clôture portative	4	00
2nd do	2	00
44—Ruchers	4	00
2nd do	2	00
45—Meilleure machine à creuser les fossés pour *drains*	15	00
46—Meilleure machine pour la fabrition des *drains*	15	00
2nd do	10	00
3me do	5	00
47—Meilleurs tuiles pour *drains*	5	00
48—Meilleur appareil pour décharger la foin	6	00

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire, C. A. P. Q.
Bureaux 63 Rue St. Gabriel
Montreal

DEPARTEMENT INDUSTRIEL.

COMPETITION OUVERTE AU MONDE ENTIER.

CLASSIFICATION.

CLASSE 1—Marqueterie, Ebénisterie et autres ouvrages en bois, Instruments de musique, etc.
" 2—Carosserie, etc.
" 3—Pièce de Machinerie, Métaux manufacturés, Outils, Appareils, etc.
" 4—Matériaux à bâtir, Poterie, Tuiles, Ardoises, Boutons, etc.
" 5—Dessins, Peinture, Sculpture, Statuaire, Gravure, Lithographie, Photographie, Matériaux employés dans les Beaux Arts, etc.
" 6—Papier, Imprimerie, Reliure, Fabrique de papier, etc.
" 7—Cuirs, Fabriques de cuir, Caoutchouc, etc.
" 8—Huiles, Vernis, Produits chimiques et leurs préparations, etc.
" 9—Géologie et Histoire Naturelle.
" 10—Savons, Epiceries, Provisions, Tabac, Biscuits, etc.
" 11—Fabriques en laine, en lin, en coton, ustensiles de pêche, fourrures, hardes, etc.
" 12—Département des Dames.
" 13—Manufactures Domestiques.

CLASSE I.

Marqueterie, Ebenisterie et autres ouvrages en bois.

Sec.	
1—La meilleure garniture de chambre à coucher	$10 00
2—Garniture de chambre à coucher à bas prix, l'ouvrage, les matériaux employés et le prix devant être pris en considération (*)	$10 00
3—Echantillon de meubles de salle à diner, pas moins de trois pièces	15 00
4—Echantillon de meubles de salon, pas moins de quatre pièces.	15 00
5—Garniture de salon à bas prix l'ouvrage, les matériaux et le prix devant être pris en considération (*)	10 00
6—Echantillon de meubles convenables pour maisons d'artisans.	10 00
7—Garderobe	8 00
8—Echantillon de meubles pour Bureaux	8 00
9—Echantillon de Sculpture pour meubles	8 00
10—Chambranle de cheminée en bois	8 00
11—Echantillon de cadres pour images	6 00
12—Echantillons de cadres sculptés ou dorés pour miroirs, etc	8 00
13—Echantillon de marqueterie avec dorure	8 00
14—Echantillon de tonnellerie tel que cages, barils et tonneaux.	6 00
15—Un assortiment de manches d'Instruments de menuisiers, de forgerons, maçons, etc	4 00
16—Echantillons de cuves et de seaux tels que livrés au commerce 3 chaque	5 00

(*) Le prix auquel seront marqués ces différents meubles, etc., devra être le prix sur lequel on peut faire des commandes.

Sec.	
17—Machine à laver le linge	5 00
18—Machine à tordre le linge	5 00
19—Epinglès à linge	5 00
20—Bobines de factorie	5 00
21—Un calandre	4 00
22—Un assortiment de formes et d'embouchoirs de cordonniers	8 00
23—Meilleures chevilles pour chaussures	4 00
24—Meilleures chevilles en ruban	4 00
25—Un assortiment de poulies pour navires	6 00
26—Un assortiment de pompes en bois pour navires, étables, etc.	8 00
27—Un assortiment d'ouvrages de tour pour bâtisses	6 00
28—Un assortiment d'ouvrage de tour pour des ouvrages généraux, autres que les bâtisses	6 00
29—Une brouette de chaque espèce pour jardin et construction	4 00
30—Echantillon de tinettes pour beurre ou saindoux, un assortiment	4 00
31—Assortiment de boites pour fromages	4 00
32—Assortiment d'ouvrage en osier pas moins de six specimens	4 00
33—Balais de maïs, grands et petits six de chaque espèce	5 00
34—Meilleure toile en crin et un assortiment de brosses à cheveux, à tables, à souliers, à miner, à plancher, à chevaux &.	6 00
35—Echantillon de balais de soie, époussetoirs, etc	5 00
36—Un assortiment de pinceaux, blanchissoirs, etc	5 00
37—Un assortiment d'éclisses, bandages et autres appareils de chirurgie	6 00
38—Membres artificiels	10 00
39—Bandages à hernies et autres, un assortiment	6 00
40—Modèles de voiliers et de bateaux-à-vapeur	8 00
41—Chaloupes à voiles	10 00
42—Chaloupes à rames	6 00
43—Canots en bois	5 00
44—Canots en écorce	4 00
45—Portes de passage ou de salon complètes avec architraves en bois varié ou avec incrustations le dessein et l'ouvrage devant être considérés	8 00
46—Echantillons de chassis et de jalousies avec améliorations	8 00
47—Echantillons de portes, chassis architraves, plinthes, etc., faits par machinerie	10 00
48—Grand piano	20 00
49—Piano carré	15 00
50—Piano (cottage)	10 00
51—Orgue de chapelle	30 00
52—Petit orgue à l'usage des écoles	15 00
53—Orgue de salon	10 00
54—Melodium ou harmonium	8 00
55—Le meilleur violon	8 00

CLASSE II.

CARROSSERIE, &c.

Sec.	
1—Voiture à deux chevaux, trois siéges, couverte en entier ou à demi pour famille	15 00
2—Voiture de louage à deux chevaux pour usage ordinaire, trois siéges, couverte en entier ou à demi	10 00
3—Voiture à un cheval, couverte en entier ou à demi pour famille	10 00
4—Meilleur Rockaway à deux siéges pour un cheval ou deux	10 00
5—Un wagon (dog cart) pour un cheval ou deux	8 00
6—Un Phaéton dit Victoria	10 00
7—Une voiture à 4 roues, pour la course légère, 2 siéges	10 00
8—Un Buggy pour coursier	5 00
9—Un buggy à 4 roues, 1 siége	8 00
10—Un buggy à 4 roues, sans soufflet	6 00
11—Voiture à deux roues pour trotteur	4 00
12—Wagon Express pour un cheval ou deux	8 00
13—Calèche à deux roues	6 00
14—Sleigh de famille à trois siéges pour deux chevaux	10 00
15—Sleigh de famille à deux siéges pour un cheval ou deux	8 00
16—Sleigh pour chevaux en flèche	6 00
17—Sleigh dite Victoria pour un cheval ou deux	8 00
18—Sleigh à un seul siége	6 00
19—Sleigh pour trotteurs	4 00
20—Sleigh Russe	6 00
21—Sleigh de louage à deux chevaux, trois siéges	6 00
22—Sleigh de louage à deux chevaux, trois siéges, couvert avec soufflet	8 00
23—Cariole	6 00
24—Sleigh Express	6 00
25—Rayons, moyeux, jantes, etc, pour roues de voiture non peinturés	8 00
26—Timons recourbés, bois de soufflets, garniture de siége, etc., un assortiment	8 00

CLASSE III.

Pieces de Machinerie, Metaux, Outils, Appareils, etc.

Sec.		
1	Le meilleur engin à vapeur fixe, de la force de pas moins de 10 chevaux	$50 00
2	Le meilleur engin à vapeur, portatif avec bouilloire complète	50 00
3	Le meilleur engin à vapeur petit modèle, pour hi[illegible]	$20 00
4	Pompe à incendie [illegible]sur ou à bras pour bateau à vapeur ou usine	15 00
5	Pompe à incendie à vapeur	50 00
6	Pompe à incendie à bras. La qualité devant être pris en considération	15 00
7	Meilleur appareil de sauvetage pour incendie	100 00
8	Machine à hisser pour magasin, voûtes etc	10 00
9	Machine à raboter le fer	12 00
10	Machice à faire des vis	12 00
11	Le meilleur tour pour travailler le cuivre	8 00
12	La meilleure machine pour faire des écrous	8 00
13	La meilleure machine à planer le bois	12 00
14	Le meilleur tour à bras	6 00
15	Arbre de couche et appareil complet	10 00
16	Machine à bardeaux	$20 00
17	" Clap-board	20 00
18	Scie ronde et appareil complet	20 00
19	Machine à raboter le clap-board	10 00
20	Machine à mortaise (à pouvoir)	8 00
21	" mortaise, portative	6 00
22	" faire des tenons	6 00
23	Up righ shaping machine	6 00
24	Machine à faire des biscuits	10 00
25	Machine mêle-pâte	6 00
26	Machine brise-pâte	6 00
27	Coupe pâte de boulanger	3 00
28	Rouleau pour le cuir	6 00
29	Machine à fendre le cuir	6 00
30	Machine à repasser le cuir	6 00
31	Machine à cheviller les semelles de chaussures	10 00
32	Machine à coudre le cuir	6 00
33	Machine embouchoir	6 00
34	Machine à étendre le cuir sur la forme	2 00
35	Couteau à tailler les semelles de chaussures	6 00
36	Couteaux à tailler les collets, poignets etc., en papier	6 00
37	Presses à tabac	8 00
38	Moules à tabac	4 00
39	Couteaux à tabac	4 00
40	Presse à relier	6 00
41	Machine pour polir les livres	6 00
42	Macine coupe-papier	6 00
43	Machine à faire et à serrer des paillettes pour crinolines	4 00
44	Machine pour faire et joindre les fonds de quarts	8 00
45	Machine à joindre et à préparer les douves	8 00
46	Machine pour assembler les douves	4 00
47	Etau à polir	5 00
48	Roue hydraulique, modèle de construction améliorée	8 00
49	Moulin à Moudre l'écorce	6 00
50	Machine à faire les cardes à laine	8 00
51	Presses pour photographies	4 00
52	Machine à coudre pour usage des famille, avec appareil complet	15 00
53	Machine à coudre pour familles, à bas prix. Le travail et la simplicité du système devant être pris en considération (*)	10 00
54	Machine à coudre pour fabrique	10 00
55	Meilleur échantillon d'acier fondu en barres	10 00
56	Balustrade ornée en fer ou en fonte	8 00
57	Assortiment de meubles de ménage en fonte	10 00
58	Couchette en fonte	6 00
59	Couchette en fer battu	6 00
60	Couchette en fonte, en fer et en fil de fer	6 00
61	Poêle de cuisine à charbon	10 00
62	Poêle de cuisine à bois	8 00
63	Poêle de cuisine et à chauffer pour maison d'artisan (**)	8 00
64	Poêle de passage à charbon	6 00
65	Poêle de passage à bois	6 00
66	Poêle de charbon à grille	6 00
67	Grille à charbon avec ustensils	6 00
68	Poêle à bois à un et 2 fournaux	8 00
69	Fournaise à air chaud	15 00
70	Appareil pour calorifère à la vapeur ou à l'eau chaude	10 00
71	Système pour le meilleur moyen de chauffer et d'aérer une maison avec modèles et dessins explicatifs	20 00
72	Pièces de locomotives, ou de chars, pas moins de six, y compris le cylindre, le moyeux, etc	15 00
73	Une paire de roues de chars	10 00
74	Assortiment d'objets en fonte qui entrent dans la construction générale des bâtisses	10 00
75	Echantillons de garnitures en fonte pour moulins et machines y inclus les poulies et engrenage	10 00
76	Meilleur arbre de couche avec support et egrenage	10 00

(*) On devra mentionner le prix auquel on est disposé à prendre des commandes.

(**) On devra mentionner le prix auquel on est disposé à prendre des commandes.

Sec.		
77	Echantillons de garnitures en fer maléable, pour harnais, &.	10 00
78	Ustensiles en fonte pour poêle de cuisine	8 00
79	Fillières, etc	5 00
80	Forge portative avec souffle	5 00
81	Tarrières, emporte-pièces et autres instruments pour percer le bois	10 00
82	Assortiment de rabots, galères, Varloppes, etc	8 00
83	Assortiment de haches, doloires, etc	10 00
84	Assortiment de marteaux, masses en fer, piques, etc	8 00
85	Assortiment d'instruments tranchants pour menuisiers, tonneliers. cordonniers, etc	10 00
86	Assortiment de pelles et bêches	8 00
87	Assortiment de limes, rapes &c.	8 00
88	Assortiment de faux, houes, rateaux, et autres petits instruments d'horticulture et d'agriculture	8 00
89	Meilleurs couteaux pour Moissonneuses	10 00
90	Balance à plat-forme pouvant peser vingt quintaux et au-dessus	10 00
91	Balance à plate-forme pouvant peser moins de vingt quint	8 00
92	Balance de comptoirs, un assortiment	8 00
93	Vis et appareils pour lever	6 00
94	Assortiment de scies rondes	8 00
95	Assortiment de scies droites, de scies à refendre, godendars et autres	8 00
96	Assortiment de tarauds et écrous pour carosseries, faits à la machine	8 00
97	Assortiment de vis à bois	5 00
98	Echantillon d'ouvrage en cuivre	8 00
99	Ouvrage de mécanicien en cuivre jaune, consistant en sifflet à vapeur, valves, lubrificateurs, etc	10 00
100	Assortiment de régulateurs pour la vapeur des engins	8 00
101	Garnitures de maisons, en cuivre jaune tel que poignées de portes, pentures, etc	8 00
102	Assortiment de lampes à huile de charbon	10 00
103	Assortiment de gazolliers, etc., pour éclairage au gaz	10 00
104	Trois ou quatre pompes aspirantes pour bière plaquées en argent	6 00
105	Pompe aspirante pour bière pour comptoirs, plaquée en argent	6 00
106	Assortiment d'ouvrage en fil de fer	6 00
107	Meilleur assortiment d'Epingle de toilette	5 00
108	Assortiment de caractère d'imprimerie en métal	6 00
109	Conduit pour gaz et eau en composition et en plomb	8 00
110	Garnitures en fer pour bâtisses tel que poignées, pentures, etc., de portes et chassis, etc. un assortiment	8 00
111	Assortiment dé serrures de portes et autres	6 00
112	Carvelles, clous, etc., pour chemin de fer, vaisseau, etc. un assortiment	6 00
113	Clous, braquettes, carvelles, etc, pour menuisier et meubliers	6 00
114	Pointes, clous, etc, en cuivre, zinc et fer pour chaussures	6 00
115	Clous pour fer à cheval	4 00
116	Meilleur fer à cheval fait à la main	4 00
117	Meilleur fer à cheval fait par machine	4 00
118	Meilleur coffre de sûreté à l'épreuve du feu	15 00
119	Meilleur coffre de sûreté à l'épreuve des voleurs	15 00
120	Meilleur coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs, combiné	20 00
121	Meilleur porte de voûte et de coffre-fort	15 00
122	Meilleures serrures pour coffre fort, etc	10 00
123	La meilleure carabine se chargeant par la culasse	10 00
124	Meilleur ouvrage de ferblanc étampé, un assortiment	6 00
125	Assortiment d'ouvrage de ferblanterie, fait à la main	6 00
126	Assortiment d'ouvrage de ferblanterie peint et décoré	6 00
127	Assortiment d'ouvrage en étain fin	6 00
128	Echantillon de fer et de zinc en feuilles, galvanisés pour l'ornementation des bâtisses.	8 00
129	Réfrigérateurs	6 00
130	Echantillons d'essieux de fer pour voitures	6 00
131	Un assortiment de ressorts de chars, carosses et autres voitures	6 00
132	Placage sur garnitures de harnais, de bâtisses, etc	6 00
133	Echantillons de placages électrique	6 00
134	Placage en nickle	6 00
135	Assortiment d'ouvrage d'orfèvre, (en or)	10 00
136	Assortiment d'ouvrage d'orfèvre, (en argent)	10 00
137	Assortiment de bijoux en cheveux	8 00
138	Meilleures montres	$10 00

CLASSE IV.

Materiaux a batir, Poterie, Tuiles, Ardoises, Boutons, Verrerie, etc.

Sec.	
1—Le meilleur chambranle de cheminée en marbre	$10 00
2—Le meilleur chambranle de cheminée en ardoise	8 00
3—Assortiment de toutes espèces de briques à bâtir	5 00
4—Assortiment de tuiles pour parquet	6 00
5—Meilleure ardoise pour toiture six de chaque grandeur	6 00
6—Assortiment d'ardoise et crayons pour écoles	4 00
7—Meilleur évier en ardoise	6 00
8—Tout autre objet en ardoise, un assortiment	6 00
9—Tuiles de drainage, avec les joints, les coudes, etc.	5 00
10—Tuiles de drainage pour besoins ruraux	5 00
11—Assortiment d'objet en grès	5 00
12—Assortiment d'ouvrage de poterie	5 00
13—Assortiment de pipes de plâtre	4 00
14—Fleur de centre en plâtre	6 00
15—Meilleure corniche ou autres ornements en plâtre	6 00
16—Meilleure composition pour sentiers, caves, planchers etc.	6 00
17—Assortiment de boutons d'habit et de gilet	4 00
18—Echantillon de verre uni et pressé	10 00
19—Assortiment de verre coupé et gravé	8 00
20—Assortiment de verre allemand	6 00
21—Assortiment de verre à bouteille	5 00
22—Assortiment de verre colorié	5 00
23—Assortiment de verre blanc composé	5 00

CLASSE V.

Dessin, Peinture, Sculpture, Statuaire, Gravure, Lithographie, Photographie, Materiaux employes dans les Beaux-Arts, etc.

Sec.	
1—Le meilleur dessin d'architecture (sujet quelconque) non-colorié	$6 00
2—Le meilleur dessin d'architecture en perspective (colorié)	6 00
3—Le meilleur dessin et plan d'une résidence d'artisans pour ville, spécifiant le coût sous divers matériaux de construction (et diplôme.)	10 00
4—Le meilleur dessin et plan d'une résidence rurale avec dépendances, spécifiant le coût sous divers matériaux de construction (et diplôme.)	10 00
5—Le meilleur dessin de machinerie (non colorié)	6 00
6—Le meilleur dessin de machinerie, colorié	6 00
7—Le meilleur dessin d'ingénieur ou d'arpenteur colorié ou	6 00
8—Le meilleur dessin au crayon	6 00
9—Le meilleur dessin a l'aquarel(*)	6 00
10—Le meilleur échantillon de dessin en décor sur verre pour chassis	10 00
11—Le meilleur échantillon dn verre colorié	10 00
12—La meilleure enseigne écrite ou peinte sur verre	6 00
13—La meilleure enseigne écrite ou peinte sur bois, etc	6 00
14—Echantillon d'ouvrage d'ornementation en vernis de couleur.	6 00
15—Echantillon d'ouvrage uni en vernis de couleur,	5 00
16—Echantillon de peinture en imitation de bois, marbre, etc	5 00
17—Echantillon de peinture à fresque	8 00
18—Echantillon de sculpture en marbre ou en pierre pour l'architecture	10 00
19—Echantillon de sculpture pour monuments	10 00
20—Dessin et modèle en argile ou plâtre pour l'arcitecture ou monuments	6 00
21—Echantillon de gravure pour sceaux, ouvrage de lapidaire	6 00
22—Echantillon de gravure en creux	6 00

(*) Tous ces dessins devront être exécutés par des ouvriers ou des étudiants, les hommes de profession étant exclus, excepté les nos 3 et 4 qui sont ouverts à tous.

Sec.	
23—Echantillon de monograme, blazons, etc., uni ou en couleur avec épreuve	6 00
24—Echantillon de gravure sur acier ou sur cuivre	10 00
25—Echantillons de gravures sur acier ou cuivre pour l'usage autre que celui du commerce avec épreuve	6 00
26—Echantillon de gravure sur pierre avec épreuve	8 00
27—Echantillons d'impressions lithographiées, en une couleur	6 00
28—Echantillon de chromo-lithographie en dehors du commerce	10 00
29—Echantillon de chromo-lithographie pour l'usage du commerce.	6 00
30—Echantillon de gravure sur bois avec épreuve	8 00
31—Echantillon d'ouvrage enluminé	4 00
32—Echantillon d'écriture à la main avec ornementation	4 00
33—Echantillon d'écriture à la main (main commerciale)	4 00
34—Portrait en photographie de pas moins de 7 x 9, sans retouches	6 00
35—Portrait en photographie de pas moins de 7 x 9 colorié	8 00
36—Portraits en photographie, touché à l'encre de Chine	6 00
37—Portrait en carte de visite et de salon, une collection	6 00
38—Les meilleures vues en photographie, une collection	8 00
39—Photographies coloriées sur porcelaine	6 00
40—Collection de vues stéréoscopiques	6 00
41—La meilleure photographie combinée	10 00
42—Le meilleur portrait peint à l'huile	15 00
43—Le meilleur paysage peint à l'huile	15 00
44—Le meilleur tableau peint à l'huile sujet historique ou tout autre	20 00

CLASSE VI.

Papier, Imprimerie, Reliure, Fabrique de Papier, etc

Sec.	
1—Une rame de papier à écrire, papier à note, à lettre, foolscap et folio post	$8 00
2—Une rame de deux qualités de papier à imprimer	6 00
3—Papier pour livres, etc	6 00
4—Une rame de papier à envelopper, gris, brun et de manille,	6 00
5—Papier buvard et de couleur,	4 00
6—Papier pour collet, une rame	4 00
7—Carton-pâte, un paquet	4 00
8—Carton de paille, un paquet	4 00
9—Carton pour couvrir les toits, un rouleaux non goudronnés	4 00
10—Assortiment d'enveloppes	4 00
11—Assortiment de collets, poignets, devantures de chemises en papier	4 00
12—Tapisserie en papier peint, canadien	6 00
13—La meilleure impression typographique en noir	6 00
14—La meilleure impression typographique avec caractères variés et de goût, arrangés et combinés avec art et avec goût.	6 00
15—Impression typographique en couleur avec caractères variés et arrangés avec art	10 00
16—Echantillon de reliure en maroquin doré sur tranches, etc	10 00
17—Echantillon de reliure en veau, tranches marbrées	8 00
18—Echantillon de demi-reliure pour bibliothèque	5 00
19—Série de livres de compte pour commerce, reliure en veau bandes de cuir de Russie	8 00
20—Série de livres de compte pour commerce, reliure en veau	6 00
21—Série de livres de compte pour commerce, demi-reliure	5 00
22—Collection de livres d'école imprimés en Canada	10 00
23—Assortiment de cadres en carton, (passe-partout)	5 00
24—Assortiment de boites de carton unies et ornementées	5 00
25—Assortiment de sacs de papier	4 00

CLASSE VII.

Cuirs, Fabriques de Cuir, Caoutchouc, etc.

Sec.	
1—Meilleurs trois côtés de cuir à semelle	$5 00
2—Meilleurs côtés de cuir sur grain	5 00
3—Meilleurs trois côtes de cuir rouge	5 00
4—Meilleurs trois côtés de cuir fendu	5 00
5—Meilleurs trois côtés de cuir émaillé	5 00
6—Meileurs trois côtés de cuir vernis	5 00
7—Meilleurs trois côtés de cuir pour soufflet de carosse.	5 00
8—Le meilleur cuir pour boyaux de pompe, 3 côtés	5 00
9—Le meilleur cuir à corroies, 3 côtés	5 00
10—Le meilleur cuir pour orgue ou piano, 3 côtés	5 00
11—Cuir à harnais, 3 côtés	5 00
12—Cuir à border, 3 côtés	5 00
13—Cuir pour souliers sauvages, 2 côtés	5 00
14—Cuir de veau satiné) six peaux	5 00
15—Cuir de veau (ciré) six peaux	5 00
16—Cuir de veau pour empeigne (ciré) six peaux	5 00
17—Cuir de veau repassé sur le grain, six peaux	5 00
18—Cuir à cordons	5 00
19—6 peaux de moutons en couleur	5 00
20—Six peaux de moutons tannées à l'écorce	5 00
21—Six peaux de moutons repassées avec la laine en couleur	5 00
22—Trois peaux de chevreuils	5 00
23—Trois peaux de chèvres	5 00
24—Meilleur cuir, imitation de peau de chèvre, six peaux	5 00
25—Assortiment de bottines de Dames (à chevilles) faites à la main, 12 paires	8 00
26—Assortiment de chaussures d'hommes (au fil) faites à la main	8 00
27—Assortiment de chaussures d'hommes (au fil) faites à la main, 12 paires	8 00
28—Assortiment de chaussures d'enfants, faites à la main, 12 paires	6 00
29—Collection de chaussures d'hommes, de femmes, d'enfants (à cheville et à fil) faites par machinerie, 12 paires	10 00
30—Boyaux en cuir avec rivets en cuivre et branche flexible attachée 20 pieds de long	6 00
31—La meilleure courroie de cuir, quatre grandeurs différentes	8 00
32—Le meilleur harnais double pour carosse	10 00
33—Le meilleur harnais simple	6 00
34—Le meilleur harnais double de travail	6 00
35—Le meilleur harnais simple pour voiture de charge	6 00
36—Le meilleur harnais de travail	6 00
37—Assortiment de colliers pour chevaux de carosse, pas moins de quatre espèces	6 00
38—Assortiment de colliers pour chevaux de travail, pas moins de quatre espèces	5 00
39—Selle d'hommes	6 00
40—Selle de dames	6 00
41—Assortiment de fouets de carosse	5 00
42—Assortiment de mèches de fouets	3 00
43—Assortiment de brides et de housses	4 00
44—La meilleure valise de voyage	6 00
45—La meilleure valise en cuir	6 00
46—Le meilleur porte manteau en cuir	4 00
47—La meilleure valise en cuir	4 00
48—Le meilleur sac de voyage en cuir ou tapis	4 00
49—Soufflet de forge	4 00
50—Assortiment de chaussures en caoutchouc	4 00
51—Boyaux à eaux en caoutchouc	10 00
52—Courroies en Caoutchouc	6 00
53—Le meilleur Assortiment d'objets en Caoutchouc autres que ceux mentionnés plus haut	6 00
54—Le meilleur Assortiment de bijoux en caoutchouc	6 00
55—Meilleur assortiment de bijoux en écaille ou corne.	6 00

CLASSE VIII.

Huiles, Vernis, Produits Chimiques et leurs preparations, etc.

Sec.	
1—Assortiment d'huile de pieds de bœuf et autres huiles animales	6 00
2—Huile de lin et autres huiles végétales	6 00
3—Huile de charbon	6 00
4—Huiles essentielles, un assortiment	6 00
5—Huile de poisson crue et rafinée, un assortiment	6 00
6—Vernis à l'huile et à l'esprit	8 00
7—Peintures préparées à l'huile, mastic, etc., un assortiment	8 00
8—Colle-forte	5 00
9—Bois de teinture coupé et moulu	6 00

Sec.		
10	Graine de lin moulu (en pains)	6 00
11	Plâtre de Paris, plâtre d'engrais, 1 quart de chaque	6 00
12	Meilleur ciment hydraulique	4 00
13	Acides pour manufactures	10 00
14	Préparations chimiques et pharmaceutiques	10 00
15	Potasse et perlasse, 1 ou ½ quart de chaque	8 00
16	Parfums et préparations pour la toilette	6 00
17	Encre d'imprimerie	5 00
18	Encre de lithographie et de graveur	5 00
19	Encre à écrire	4 00
20	Préparations chimiques pour la photographie	6 00
21	Sucre raffiné en pains ou en morceaux	10 00
22	Sucre jaune raffiné	10 00
23	Sirop de sucre	5 00
24	Sucre de betterave	10 00

CLASSE IX.

Geologie et Histoire Naturelle du Canada.

Sec.		
1	La meilleure collection d'échantillon de bois	Médaille et Diplôme.
2	La meilleure collection d'échantillon de mine ou de carrière, maintenant en exploitation, accompagnée de plans ou de sections, et de produits manufacturiers	Médaille et Diplôme.
3	Echantillon de minéraux ou de minérais utiles, avec indication de localité et de la nature de leur composition	Médaille et Diplôme.
4	Echantillon de mine de charbon du Canada, avec analyse.	Médaille et Diplôme.
5	Echantillon de charbon à gaz, avec un certificat de la production de gaz, et échantillons de *coke* ou d'autres produits	Médaille et Diplôme.
6	Echantillon de tourbe, préparée pour la combustion	Médaille et Diplôme.
7	Meilleure collection d'oiseaux empaillés, avec leur nom scientifique et vulgaire, et la localité où ils ont été trouvés	12 00
8	Collection d'animaux empaillés avec la localité ou ils ont été trouvés	12 00
9	Aucune méthode nouvelle pour la conservation des objets d'histoire naturelle avec illustration de son application	10 00
10	Collection de plantes ou substances végétales, servant à la confection du papier, d'extraits chimiques, etc	10 00

Ces collections doivent se composer d'échantillons bien conservés et n'ayant pas été exposés antérieurement.

CLASSE X.

Savon, Epices, Provisions, Tabac, Biscuits.

Sec.		
1	Meilleur savon dur, 3 espèces	$6 00
2	Meilleur savon de fantaisie et de toilette assortiment	6 00
3	Meilleur savon pour fouler et détacher	4 00
4	Meilleure chandelle de suif	6 00
5	Meilleure chandelle de composition	6 00
6	Meilleur noir à souilliers	4 00
7	Meilleur sirop	6 00
8	Meilleur assortiment de liqueurs	4 00
9	Meilleur vinaigre	4 00
10	Meilleures marinades pour le commerce	6 00
11	Meilleures sauces pour commerce	4 00
12	Meilleurs fruits conservés	6 00
13	Meilleurs assortiments de confitures, gelées, etc	6 00
14	Meilleur assortiment d'épices moulues	4 00
15	Farine de blé-d'inde, 1 quintal	4 00
16	Meilleure farine d'avoine, 1 quintal	4 00
17	Meilleure farine entière, 1 quintal	4 00
18	Meilleure farine de sarazin, 1 quintal	4 00
19	Meilleure orge perlé, 1 quintal	4 00
20	Meilleur quart de farine	5 00
21	Meilleur tabac jaune	4 00
22	Meilleur tabac noir	4 00

Sec.		
23	Meilleur tabac à chiquer (coupé)	4 00
24	Meilleur tabac à fumer (coupé)	3 00
25	Meilleurs cigares de Havane, Conchas, Régalia de Havane, Opéra, 1 boîte de chaque	6 00
26	Meilleur tabac à priser, un assortiment	4 00
27	Meilleurs biscuits doux, sucrés, de matelot, biscotins, etc	6 00
28	Meilleurs biscuits et biscotins de fantaisie, assortiment	6 00
29	Meilleur échantillon de macaroni	4 00
30	Meilleur échantillon de vermicelle	4 00
31	Meilleures conserves de homards	4 00
32	Meilleures conserves de sardines	4 00
33	Meilleures allumettes chimiques	4 00
34	Meilleur amidon de maïs	10 00
35	Meilleur fécule	10 00
36	Meilleur amidon pour buanderie	6 00
37	Meilleur amidon de patates	6 00

CLASSE XI.

Fabriques en laine, en lin, en coton, ustensils de peche, Hardes, etc.

Sec.		
1	La meilleure pièce de Tweed Canadien	$10 00
2	La meilleure pièce de satinette	6 00
3	La do pièce d'étoffe du pays	6 00
4	Le meilleur assortiment de flanelle blanche et de couleur	8 00
5	La meilleure paire de couvertes pour usage domestique	6 00
6	La meilleure paire de couvertes de chantier	6 00
7	Le meilleur assortiment de couvertes à cheval	4 00
8	Le meilleur assortiment de tricots en laine et de bonnetterie	8 00
9	Les meilleures tros livres de laines en échevaux	3 00
10	Les meilleures 12 poches en toile ou en coton	4 00
11	La meilleure pièce de coton, 30 verges	6 00
12	La meilleure ouatte en feuille	3 00
13	Do do en paquet	3 00
14	Le meilleur coton en échevaux	3 00
15	La meilleure douzaine de poches à grains	3 00
16	Assortiment de cordages de toute espèce en manille, comprenant le cable de 3 pouces, le cable à licou, la ficelle à guide et la corde à linge, etc	10 00
17	Assortiment de cordage de toutes espèces en chanvre, comprenant le gros cable, le cable à licou, la ficelle à guide, etc	10 00
18	Assortiment de cables autres que de manille et de chanvre, comprenant le cable de trois pouces, la ficelle à guide et à seine, la corde à linge, &c	8 00
19	Assortiment de ficelle	6 00
20	Ligne pour la pêche au saumon et à la truite (en soie)	4 00
21	Meilleur manche de ligne à pêcher	5 00
22	Mouches artificielles pour la pêche	5 00
23	Appât artificiel autre que les mouches	5 00
24	Meilleurs gants *buck-skin*	4 00
25	Fourrures pour dames, en martre	8 00
26	Fourrures pour dames, en vison	8 00
27	Fourrures pour dames, en Hermine	8 00
28	Casques et gants d'hommes, en loutre, en phoque, ou en mouton de Perse	8 00
29	Robes de Sleigh, en peau d'ours noir et gris, ou peau de loup, une garniture complète de chaque	12 00
30	Assortiment de chapeaux de soie	8 00
31	Assortiment de chapeaux de feutre	6 00
32	Assortiment de crinolines	6 00

CLASSE XII.

Departement des Dames.

Sec.		
1	Ouvrage en rassade mais non des indiens	3 00
	2nd do	2 00
	3me do	1 00
2	Ouvrage en *braid*	3 00
	2nd do	2 00
	3me do	1 00
3	Oovrage au crochet	3 00
	2nd do	2 00
	3me do	1 00
4	Couvrepieds fait au crochet	3 00
	2nd do	2 00
	3me do	1 00

Sec.		
5—Couvrepieds en soie		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
6—Couvrepieds en petites pièces		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
7—Couvrepieds tricotté, de fantaisie		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
8—Broderie en mousseline		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
9—Broderie en coton		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
10—Broderie en soie		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
11—Broderie en laine tordue (worsted)		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
12—Broderie en laine		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
13—Broderie en fil d'or		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
14—Ouvrage en relief en laine		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
15—Ouvrage en laine pour encadrer		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
16—Ouvrage en piqure		3 00
2nd do		2 00
2me do		1 00
17—Ouvrage en reseau		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
18—Ouvrage en dentelle		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
19—Ouvrage en tatting		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
20—Ouvrage tricoté		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
21—Ouvrage fait à la machine à coudre		3 00
2nd do do		2 00
3me do do		1 00
22—Ouvrage uni à l'aiguile		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
23—Ouvrage d'ornement à l'aiguille		5 00
2nd do		3 00
3me do		1 00

Sec.		
24—Chemises d'hommes		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
25—Pantouffles		3 00
2nd do		2 00
3me do		1 00
26—Ouvrage en paille ou en foin		2 00
2nd do do		1 00
27—Ouvrage en boutons de sapin		2 00
2nd do do do		1 00
28—Fleurs en cire		5 00
2nd do		3 00
3me do		2 00
29—Fleurs en laine		3 00
2nd do		2 00
30—Fleurs en plumes		3 00
2nd do		2 00
31—Fleurs en papiers		2 00
2nd do		1 00
32—Fleurs en batiste		2 00
2nd do		1 00
33—Fleurs en fil d'argent		3 00
2nd do		2 00
34—Ouvrage en cheveux		4 00
2nd do		2 00
35—Ouvrage en cuir		3 00
2nd do		2 00
36—Ouvrage en mousses		3 00
2nd do		2 00
37—Ouvrage en coquillages		3 00
2nd do		2 00
38—Fruits en cire		5 00
2nd do		3 00
39—Coquilles en cire		5 00
2nd do		3 00
40—Ouvrage en graines		3 00
2dd do		2 00
41—Ouvrage enluminé		3 00
2nd do		2 00
42—Decalcomanie		3 00
2nd do		2 00
43—Diaphanie		3 00
2nd do		2 00
44—Ouvrages en guirlandes		3 00
2nd do		2 00
45—Collection d'herbes marines		3 00
2nd do		2 00
46—Dessin au crayon		3 00
2nd do		2 00
47—Dessin au pastel		3 00
2nd do		2 00
48—Dessin à l'aquarelle		3 00
2nd do		2 00
49—Dessins, peintures à l'huile		3 00
2nd do		2 00
50—Ouvrages indiens		3 00
2nd do		2 00
Extra.		

CLASSE XII

Manufactures Domestiques.

Sec.		
1—2 paires de bas de laine		$2 00
	2nd do	1 00
2—2 paires de chausson de laine		2 00
	2nd do	1 00
3—2 paires de gants de laine		2 00
	2nd do	1 00
4—2 paires de mitaines de laine		2 00
	2nd do	1 00
5—2 lbs de laine en tricot		2 00
	2nd do	1 00
6—Pièce de drap de 12 verges		4 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00
7—Piece d'Etoffe du Pays		4 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00
8—Pièce de flanelle		4 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00
9—Châle de laine		3 00
	2nd do	2 00
	3me do	1 00
10—Pièced'étoffe pour habits, 6 verges		3 00
	2nd do	2 00
	3me do	1 00
11—Paire de couvertes		5 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00

Sec.		
12—Meilleure courtepointe		4 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00
13—Tapis de laine		4 00
	2nd do do	3 00
	3me do do	2 00
14—Tapis de foyer		2 00
	2nd do	1 00
15—Pièce de serviettes 12 verges		4 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00
16—Pièce de toile 12 verges		4 00
	2nd do	3 00
	3me do	2 00
17—Fil de lin ½ lb		2 00
18—Pain de ménage		3 00
	2nd do	2 00
19—Biscuits de famille		3 00
	2nd do	2 00
20—Meilleur vin		2 00
	2nd do	1 00
21—Meilleur vinaigne		2 00
	2nd do	1 00
22—Meilleur sirop du pays		2 00
	2nd do	1 00
23—Meilleures liqueures		2 00
	2nd do	1 00

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Bureaux : 63 Rue St. Gabriel,

Montreal.

FORME D'APPLICATION POUR OBTENIR DE L'ESPACE.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPOSANT.

(*L'Exposant devra dire s'il est Fabriquant, Inventeur, Propriétaire ou Agent.*)

Nom des Articles a être Exhibés.

Les exposants sont priés de vouloir bien entrer leurs articles dans la classe et section correspondants avec la liste des prix, si l'article qu'ils veulent exposer n'entre dans aucune des classes ils devront alors en donner une description détaillée, n'oubliant pas de mentioner l'endroit ou l'objet a été fabriqué.

CLASSE.	SECTION.	

Espace nécessaire en pieds et en pouces.

MURS.	COMPTOIR.	PLANCHER.
Hauteur, *pieds*, *pouces*,	Longueur, *pieds*, *pouces*,	Longueur, *pieds*, *pouces*,
Longueur, " "	Largeur, " "	Largeur, " "

(SIGNATURE,)_____